

M. le Maire, l'ensemble de l'équipe municipale et les services municipaux vous souhaitent une bonne année 2014 !

LA MUNICIPALITE EN DIRECT

Conseils : Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 21 janvier à 20h30 dans la salle du conseil de la mairie.

Le prochain conseil municipal des enfants se déroulera le mardi 14 janvier à 17h30 dans la même salle.

Le C.M.E à l'Assemblée Nationale : Le mercredi 8 janvier, les élus du Conseil Municipal des Enfants sont allés visiter l'Assemblée Nationale. La découverte de la Cité des Enfants de la Villette était également au programme de la journée.

Aide aux devoirs : Reprise de l'aide aux devoirs ce samedi 11 janvier à la mairie. De 10h30 à 12h30, l'animatrice jeunesse de la commune et un étudiant sont à la disposition des collégiens pour les accompagner, leur donner des explications. Ouvert à tous les collégiens, sans inscription et gratuit.

Bourse d'échange de livres et de jeux : Cette bourse est organisée par le C.M.E. le dimanche 9 février 2014, de 14h00 à 17h00 à la salle polyvalente André Blot. Toutes les personnes qui le souhaitent pourront échanger des livres et des jeux. Inscriptions à la mairie à partir du lundi 13 janvier au 02 99 62 62 95.

Rythmes scolaires : Réunion le jeudi 16 janvier : présentation de l'avancement de l'organisation de la réforme des rythmes scolaires en présence du Maire, des élus concernés, de l'inspecteur de circonscription, des enseignants, des associations de parents d'élèves.

Associations : Nous vous informons que le formulaire de demande de subvention est mis en ligne sur le site de la mairie www.mairie-labouexiere.fr

Le formulaire peut être délivré en mairie pour les personnes qui n'ont pas d'accès Internet. Les dossiers sont à remplir directement en ligne ou à déposer à la mairie avant le 17 janvier.

Voeux du Maire à la Résidence du Val de Chevré : M. le Maire, Aline Guilbert et les membres du C.C.A.S., présenteront tous leurs meilleurs voeux aux résidents de la maison de retraite du Val de Chevré le mercredi 22 janvier à 14h30.

Newsletter Flash : Afin de recevoir directement par mail les informations de la commune, nous vous proposons de vous inscrire à la newsletter Flash de la commune à l'adresse suivante : cyber@mairie-labouexiere.fr. Votre adresse sera automatiquement enregistrée et vous recevrez le Flash dès sa parution, au format pdf.

Ce code QR (lisible à partir de votre smartphone) vous permet d'accéder directement au site de la commune.



Vigilance Démarchages : Nous renouvelons notre appel à la vigilance concernant le démarchage téléphonique et le porte-à-porte qui s'opèrent sur la commune. Nous recommandons à tous d'être vigilants et de ne signer aucun contrat sous la pression.

Actuellement des personnes profitent du début d'année pour vendre des calendriers et escroquer les personnes vulnérables.

En cas de problèmes rencontrés, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au 02 99 62 62 95.

Informations pratiques

POINT ACCUEIL EMPLOI - LA BOUEXIERE

Plateforme d'Orientation Professionnelle (POP)

Du 27 janvier au 25 avril 2014

Vous souhaitez être accompagné dans l'élaboration de votre projet professionnel. Cette plateforme peut vous permettre de définir un plan d'actions permettant la réalisation de votre projet. Cette prestation rémunérée a lieu à La Bouëxière. Pour toutes informations, veuillez prendre contact avec le point accueil emploi de La Bouëxière au 02 99 62 63 89 ou celui de Liffré au 02 99 68 43 13.

Evènement

Entrons dans la danse

Samedi 25 janvier

Programme :

- * Atelier Danse Orientale : 10 à 11h, salle communale
- * Atelier Oriental Training : 11 à 12h, salle communale
- * Atelier Salsa : 14 à 16h, salle polyvalente A. Blot
- * Atelier Zumba Tonic : 16 à 17h, salle de danse Maisonneuve (réservé aux enfants de 8 à 12 ans, gratuit)
- * Atelier Country : 16h15 à 18h15, salle polyvalente A. Blot (tenue souhaitée jeans et bottes)
- * Atelier Zumba Fitness : 17 à 18h, salle de danse Maisonneuve (Ados et adultes)

* Atelier sensibilisation autour du spectacle "Faire des ponts et voler" : 18h30, salle polyvalente A. Blot

* Spectacle "Faire des ponts et voler" par la Cie Body Works : 19h15, salle polyvalente A. Blot

* Apéritif dînatoire et dansant : 20 à 22h, salle polyvalente A. Blot

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la commune et à déposer à la mairie.

Culture

MEDIATHEQUE

« La nuit des Elfes » / Compagnie Crescendo
Samedi 11 janvier à 11h00
Salle Corbière
Centre Culturel Maisonneuve

Ernestine, Gardienne de la Source, Marguerite, une vache capricieuse, Pavarotti, un coq enroué, Alba, une chouette plutôt coquette et Barbotte la loutre attendent avec impatience la nuit de pleine lune qui annonce le retour des Elfes ...

Spectacle gratuit, inscription obligatoire à la bibliothèque.

Enfants à partir de 3 ans.

Exposition « A chaque danse ses histoires »
Coproducteur Centre National de la Danse/Fédération Arts
Vivants et Départements
Médiathèque Ménével du 20 au 25 janvier

Qui n'a jamais entendu à la sortie d'un spectacle de danse : "Cela veut dire quoi ?" ou encore "Je n'ai rien compris". Le spectacle chorégraphique porte-t-il un récit, transmet-il un message, faut-il qu'il raconte nécessairement une histoire ? Cette exposition vous permettra d'apporter des réponses à ces questions et de vivre la danse comme toute autre forme de culture.

Associations

CERCLE DES RETRAITES

Avec la nouvelle année, le renouvellement des adhésions s'impose. L'adhésion est de 12 € par personne, assurance comprise. Des permanences auront lieu à la Maisonneuve le jeudi 9 janvier.

CLASSE 4

Réunion préparatoire
jeudi 16 janvier à 20h30
salle Pérousel

Bienvenue à toutes les personnes bénévoles pour l'organisation de cette rencontre. Tél. 02.99.39.26.55 ou 02.99.62.60.72

ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS

Choucroute
Samedi 8 mars à 20h00
Salle polyvalente André Blot

Retenez déjà votre date.

Divers

SMICTOM DES FORETS

Les services du SMICTOM ont été informés dernièrement par des habitants de plusieurs communes du SMICTOM du passage à leur domicile de personnes se faisant passer pour des agents du SMICTOM.

Ces personnes indiquent lors de leur passage qu'ils doivent changer le bac roulant, et que ce changement est payant. Ce n'est pas le cas dans la réalité : les changements de bacs par le SMICTOM sont gratuits. Ils essaient également de pénétrer dans les jardins ou les maisons.

Les agents du SMICTOM sont équipés de véhicules portant le logo du syndicat, ainsi que de cartes d'identification.

ARCHITECTE-CONSEILLER

La prochaine permanence aura lieu le vendredi 31 janvier à partir de 9h00.

Merci de prendre rendez-vous à la mairie au 02 99 62 62 95.

CARTES D'IDENTITE

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 sont valables 15 ans.

Les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont aussi valables 15 ans sans démarche particulière.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en janvier, février et mars 1998 doivent passer en mairie pour se faire recenser dès leur 16 ans.

Merci de vous munir du livret de famille, de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

ASSURANCE MALADIE

Bonne résolution 2014 : Je réalise un bilan de santé au Centre d'examen de santé de la Cpm d'Ille-et-Vilaine.

L'examen de santé, pour faire le point sur sa santé.

Cet examen proposé par le Centre d'Examens de Santé de Rennes est entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie et ouvert à tous à partir de l'âge de 5 ans. Le contenu de l'examen de santé est modulé selon l'âge, le sexe et les facteurs de risque de chacun.

Il se compose :

- de tests physiques : poids, taille, tour de taille, évaluation de la vision et de l'audition, examen bucco-dentaire, pression artérielle, électrocardiogramme et mesure des capacités respiratoires.

- d'analyses : examen sanguin (cholestérol, sucre...), analyse d'urine, frottis du col de l'utérus pour les femmes non suivies, proposition d'un dépistage VIH, hépatite C et hépatite B en cas de facteurs de risque.

- d'une consultation avec un médecin.

Inscription, informations, renseignements complémentaires : www.ameli.fr (rubrique Assurés > Votre caisse (35000) > Nos actions de prévention) ou par téléphone au 36 46 ou au 02 23 44 00 44.

Les services de garde : Médecin, appeler le centre « 15 » qui vous donnera le nom du médecin de garde.
Pharmacie, appeler le 3237.

Astreintes du Maire et des adjoints en cas d'urgence :
En dehors des heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez appeler au 06 12 57 98 94.